

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL DE MESQUER 2017



24/08/2017

Renouvellement rentrée scolaire 2017

Mairie de Mesquer

Place de l'hôtel – 44420 MESQUER

Service Enfance Jeunesse

100 allée des Ormeaux – 44420 MSQUER

Projet éducatif territorial de Mesquer 2017

RENOUVELLEMENT RENTREE SCOLAIRE 2017

Sommaire

- A. DONNEES GENERALES
- B. ACTEURS MOBILISES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET
 - 1. Partenaires institutionnels
 - 2. Partenaires associatifs
 - 3. Services de la collectivité territoriale
 - 4. Autres partenaires
 - 5. Acteurs organisateurs et responsables des activités proposées dans le cadre du PEDT
 - 6. Les familles
 - 7. La formation des acteurs
- C. PILOTAGE DU PROJET
 - 1. Structure de pilotage
 - 2. Composition de la structure de pilotage
 - 3. Coordination technique du projet
 - 4. Modalités de fonctionnement
 - 5. Modalités d'information et d'échanges avec les familles
- D. METHODE, OBJECTIFS
 - 1. Présentation état des lieux actions réalisées 2014 /2017
 - 2. Objectifs éducatifs actualisés
 - 3. Transmission des valeurs républicaines et exercice de la citoyenneté
 - 4. Articulation avec le projet d'école
 - 5. Articulation avec les dispositifs existants
- E. EVALUATION
 - 1. Les principaux enjeux de l'évaluation du PEDT
 - 2. Indicateurs retenus
 - 3. Méthode retenue
- F. LIEN AVEC LES FAMILLES
- G. ACTIONS ET ACTIVITES
 - 1. Nature des activités, des actions proposées
 - 2. Le temps et les déplacements
 - 3. Le périmètre du PEDT
- H. ANNEXES

A. DONNEES GENERALES

Nom et prénom du correspondant : Mme Dany MELNYCZUK

Fonction : Directrice des services de la Mairie

Adresse : place de l'Hôtel 44420 MESQUER

Téléphone : 02 40 42 51 15

Adresse électronique : accueil@mesquerquimiac.fr

Périmètre et public du PEDT :

Territoire concerné : Commune de Mesquer. Les actions Enfance et Jeunesse sont une compétence communale.

Indiquer si le territoire se situe en zone prioritaire (de quel type) :

Territoire rural non situé en zone prioritaire.

Public concerné :

Le PEDT concerne les enfants à partir de 2 ans scolarisés jusqu'à la classe de CM2 et par prolongement les jeunes de l'espace Jeunes de Mesquer.

Effectifs 2017 :

Nombre total d'enfants : 131

Niveau maternelle : moins de 3 ans : 1

Niveau maternelle : entre 3 et 6 ans : 48

Niveau élémentaire : 83

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (publics et privés sous contrat) : 1

Établissements	publics	privés	Total
École primaire (mat. +élém.)	1	0	1

Liste des établissements d'enseignement scolaire concernés :

Ecole primaire publique Hélène CADOU

B. ACTEURS MOBILISES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

1. Partenaires institutionnels

- L'école Hélène Cadou
- Le Conseil Général
- La Caisse d'Allocations familiales
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

2. Partenaires associatifs :

Les Associations locales sportives et culturelles susceptibles d'intervenir sur les TAP :

- Accordéon diatonique Boest An Diaoul
- Bibliothèque pour Tous
- Les Amitiés mesquéraises (Club des Aînés)
- Football Club Mesquer
- Club de tennis

- CPIE Loire Océan
- Les Barbares du Mès (musique mécanique)
- Ça Tourne (Tourneur sur bois)
- Les Aventures de Nohann

3. Services de la collectivité territoriale

- La mairie
- Le service enfance jeunesse
- Le restaurant scolaire
- La police municipale

4. Autres partenaires :

- Les représentants des parents d'élèves
- Des bénévoles

5. Acteurs organisateurs et responsables des activités proposées dans le cadre du PEDT

- animateurs Service Enfance Jeunesse – Mairie de Mesquer sur les différents temps : Accueil périscolaire, pause méridienne, accueil de loisirs enfants et ados.

6. Les familles

Comment les parents et les enfants sont associés à l'élaboration du projet ?

- Consultations par la mise en œuvre de questionnaires, sondages sur des projets liés à la parentalité.
- Comité de pilotage.
- Conseils d'école.
- Rencontre et temps de concertation avec les enfants. Elaboration des règles de vie collective. Questionnaires sur les différents temps de l'enfant.

7. La formation des acteurs

Des actions de formation sont-elles intégrées au PEDT ? Oui

Liste des formations depuis 2014

Brevet professionnel jeunesse éducation populaire et sport

Temps d'accueil périscolaire : nouveau positionnement éducatif et professionnel pour l'ATSEM

Conte et raconter avec des jeunes enfants

Brevet surveillant de baignade

Équipier 1ère intervention

Stage affirmation de soi dans son environnement professionnel

Temps d'accueil périscolaire : nouveau positionnement éducatif et professionnel pour l'ATSEM

Formation intégration

Formation CPIE "petites zones humides"

Stage formation continue des assistants de prévention

Stage formation continue des assistants de prévention : le bruit

Formation assistants de prévention : évaluation des risques chimiques

Stage Excel niveau débutant et bases données / tableaux croisés dynamiques

Stage Excel - niveau confirmé

C. PILOTAGE DU PROJET

1. Structure de pilotage

La structure de pilotage est incontournable pour la réussite du projet. Elle doit :

- Rassembler les acteurs éducatifs
- Avoir des objectifs précis et se réunir régulièrement.
- Bénéficier de moyens.
- S'appuyer sur une réelle coordination et une animation adaptée.

Structure de pilotage : (elle est représentative de toutes les composantes éducatives locales, écoles, collèges et associations sont à solliciter. La place accordée aux parents et enfants est à identifier)

Rôles et attribution de la structure de pilotage :

La structure de pilotage :

- Détermine et évalue les axes pédagogiques du PEDT
- Assure le suivi, l'accompagnement, la mise en œuvre des moyens nécessaires au PEDT

2. Composition de la structure de pilotage

- Chantal LEYE, Adjointe enfance jeunesse, vie scolaire
- Danny MELNYCZUK, Directrice des services de la Mairie
- Christel NORMAND DELAHAYE, Directrice du service enfance/jeunesse
- Bénédicte SCHNEIDER, Directrice de l'école Hélène Cadou
- Céline GUILLET, Représentante des parents d'élèves

3. Coordination technique du projet

Nom et prénom du coordinateur : Madame Christel NORMAND DELAHAYE

Fonction : Directrice des accueils Enfance Jeunesse

Adresse : Place de l'Hôtel 44420 MESQUER

Téléphone : 02 40 42 65 43

Adresse électronique : enfance.jeunesse@mesquerquimiac.fr

4. Modalités de fonctionnement

Mise en place d'un COPIL se réunissant plus de 3 fois par an.

5. Modalités d'information et d'échanges avec les familles

- Par des courriers et courriels d'information
- Par le site Internet <http://www.enfancejeunesse.mesquerquimiac.fr/>
- Par les différents règlements intérieurs des accueils
- Par le carnet de liaison des enfants
- Par le relais des délégués de parents d'élèves
- Par les enseignements oraux

D. METHODE, OBJECTIFS

1. Présentation état des lieux

Actions réalisées 2014 /2017 – voir Annexe 1

Activités périscolaires et extrascolaires du territoire concernés par le PEDT :

Accueil Périscolaire – TAP – Pause Méridienne 100 allée des Ormeaux 44420 MESQUER

Périscolaire 2014:

Horaires :

Matin : 7h30 – 8h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi et 7h30 – 9h le mercredi

Soir : 16h30 – 18h45 le lundi, mardi et vendredi et 15h40 – 18h45 le jeudi

En septembre 2014, 70 familles ont inscrits leurs enfants à l'accueil périscolaire, soit 109 enfants inscrits, ce qui représente environ 23 enfants par soir en moyenne et 8 le matin.

Suite à cette première année de fonctionnement dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, un avenant a été réalisé en octobre 2015 modifiant les horaires et créneaux des TAPS pour la rentrée 2015/2016.

Horaires rentrée 2015, 2016 et 2017 :

Horaires actuels : matin : 7h30 – 8h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi et 7h30 – 9h le mercredi

Soir : 16h30 – 18h45 le mardi et vendredi et 16h – 18h45 le lundi et jeudi

Septembre 2015 : 8 enfants le matin en moyenne et 27 en moyenne le soir

Septembre 2016 : idem que 2015

TAP 2014 Horaires :

15h40 – 16h30 : 0h50mn, le lundi et mardi

15h – 16h30 : 1h30, le vendredi

Les TAP ont commencé en septembre 2014. En moyenne, 62 enfants sont présents sur les mini TAP (lundi et mardi : 50mn) et 69 enfants en moyenne le vendredi (grand TAP 1h30).

Septembre 2014, 80 familles ont inscrit leurs enfants aux TAP, soit 118 enfants inscrits.

Rentrée 2015, 2016 et 2017 :

TAP : Mardi et Vendredi de 15h à 16h30

En 2015 : en moyenne 68 enfants présents

En 2016 : en moyenne 80 enfants présents

La mise en œuvre de 2 TAP d'1h30 a permis la réalisation d'animation de meilleures qualités. Les associations et les bénévoles peuvent s'impliquer dans les projets du service et ce tout au long de l'année ou ponctuellement.

Le rythme des enfants a été préservé. La sieste des maternelles se poursuit sur le temps de TAP et sont encadrés sur ce temps par leurs Asems.

Pour les plus grands, un panel d'activités est proposé en fonction de leurs différents besoins physiques du moment (besoin de repos, de bouger, de se concentrer...) car ils décident librement de leurs activités au moment de la pause méridienne le jour même du TAP.

Pause méridienne

La mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire (PEDT) a mis en exergue la nécessité d'une cohérence éducative pendant toute la journée de l'enfant. Le temps de la pause méridienne fait partie intégrante de la réussite de ce projet.

Entre le temps passé en classe et celui passé en famille, l'organisation du temps libre constitue un enjeu essentiel pour enrichir la vie de l'enfant. Il doit stimuler son développement en lui offrant un champ d'expérimentation de ses connaissances et une expérience de la vie en collectivité.

Ce temps doit être, pour tous, un moment convivial où les enfants pourront vivre un temps de loisirs et d'échanges construit dans un cadre sécurisant dans le but d'aider l'enfant à GRANDIR.

Le temps de la pause méridienne est un temps périscolaire associé à l'APS du matin et du soir, dans le respect des rythmes de l'enfant.

L'accompagnement par des professionnels attentifs, qualifiés et bienveillants est indispensable pour permettre aux enfants de s'épanouir dans de bonnes conditions.

Le PEDT a permis au groupe de pilotage de réfléchir sur la continuité éducative de l'enfant sur sa journée. Lors de cette réflexion, le fonctionnement du temps méridien a été soulevé. Le temps du repas et le temps récréatif a été travaillé au niveau pédagogique par le service enfance jeunesse et le service de restauration afin de permettre aux enfants un accompagnement éducatif cohérent et structuré.

En janvier 2016, la pause méridienne a été mise en œuvre.

Rentrée 2016/2017 : Conventionnement CAF de Loire Atlantique et déclaration auprès de la DDCS.

Accueil de loisirs
100 allée des Ormeaux - Mesquer

2013 : L'accueil de loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans les mercredis et à chaque période de vacances scolaires (excepté aux vacances de Noël) de 7h30 à 18h30, en journée ou en demi-journée, avec ou sans repas.

Depuis septembre 2013, 73 familles ont inscrits leurs enfants, soit 98 enfants ayant déjà fréquenté la structure, ce qui représente une vingtaine d'enfants les mercredis et entre 25 et 30 enfants sur les petites vacances.

Depuis 2014 et jusqu'à ce jour : L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis de 12h à 18h30. Les vacances scolaires sont aux mêmes horaires qu'en 2013.

Fréquentations 2015 : 143 enfants différents – 98 familles – 67 garçons / 76 filles

Fréquentations 2016 : 135 enfants différents – 90 familles – 55 garçons / 80 filles

Fréquentations 2017 (au 31 août 2017) : 130 enfants différents – 86 familles – 58 garçons / 72 filles

L'accueil de loisirs propose des activités ludiques, de découvertes, culturelles, sportives.

Accueil de loisirs Ados
La Gambade - Mesquer

Ouvert tous les mercredis et samedis après-midi ainsi que lors des vacances scolaires, été et séjours (hormis Noël). Accueil pour les 10/17 ans.

Divers projets sont mis en œuvre tout au long de l'année dans le cadre de l'accueil.

Effectifs 2014/2015 : 36 inscrits - 32 familles - 18 garçons / 18 filles

Effectifs 2015/2016 : 45 inscrits - 37 familles - 22 garçons / 23 filles

Effectifs 2016/2017 : 39 inscrits - 35 familles - 22 garçons / 17 filles

Autres :

Liste des activités extrascolaires fréquentées par les enfants de la commune à Mesquer et aux environs :

Tennis

Foot Ball

Danse (à Piriac)

Catéchisme (à Saint-Molf)

Escalade (à Saint-Molf)

Théâtre

Aide aux devoirs

Multisport

Tir à l'arc

Equitation

Natation (à Piriac)

Musique (à Guérande)

Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT :

- L'environnement,
- Proximité des équipements,
- Les locaux, les espaces de loisirs,
- L'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs,
- Equipe permanente d'animateurs professionnels,
- Bonne concertation avec les acteurs,
- Tissu associatif riche
- 2 minibus

Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT (par exemple nécessité d'adapter le transport scolaire) :

2014 : 2 fois 50mn et 1 fois 1h30 puis 2015, 2016, 2017 : 2 fois 1h30

Le PEDT privilégie les associations et intervenants pouvant animer directement sur place, auprès des enfants.

Pas de nécessité d'adapter le transport scolaire car il n'y a pas de ramassage scolaire à Mesquer.

2. Objectifs éducatifs actualisés

- ✓ Permettre l'ouverture d'esprit, susciter l'intérêt
- ✓ Développer l'éducation et la protection à l'environnement
- ✓ Inculquer des valeurs communes, développer le savoir-vivre, l'entente, le partage, l'entraide, la citoyenneté, la tolérance
- ✓ Permettre l'accès aux multimédias
- ✓ Découvrir et s'initier au sport, aux activités artistiques et aux loisirs créatifs, éveil à des activités qui ne seraient pas faites en famille
- ✓ Lutter contre les violences, les discriminations
- ✓ Permettre à l'enfant de s'inscrire comme acteur du territoire
- ✓ Développer les acquis de manière ludique
- ✓ Apprendre à aimer l'école
- ✓ Prendre conscience de l'importance de l'enseignement pour l'avenir.

3. Transmission des valeurs républicaines et exercice de la citoyenneté

- Règles de vie élaborées conjointement par les enfants, les enseignants et les équipes d'animation pour l'ensemble des accueils périscolaires et cours d'école.
- Projet de solidarité réalisé chaque année pour une association caritative, en lien avec l'enfance.
- Projet intergénérationnel dans le cadre de la semaine Bleue, élaboration d'un spectacle entre les ados et les aînés des communes.
- Conférences-débats avec l'intervention de psychologues, conférenciers. En 2017, une conférence projection/débat avec comme support le film « L'Odyssée de l'Empathie » a été organisée suivi d'un échange animé par Suzanne Gimard Sébilo.
- Conseil Municipal des Ados

4. Articulation avec le projet d'école

Le comité de pilotage souhaite que les équipes travaillent conjointement sur un des axes du projet d'école entre les différents partenaires (enseignants, animateurs du service enfance jeunesse, personnel de restauration, police municipale) sur l'orientation n°3 : Améliorer le vivre ensemble

- Plusieurs thématiques de terrain ont été soulevées par les différents partenaires de ce comité. Sur l'année 2014/2015, une conférence débat a déjà eu lieu sur le thème de l'autorité sous toutes ses formes (parentale, autorité du maître). Ce temps a permis aux différents acteurs (parents, enseignants, animateurs) d'échanger, de s'informer, de susciter le débat sur des faits, des pratiques...Intervenante Isabelle Cazenave De La Roche.

- Réflexions et échanges entre les partenaires et mise en œuvre d'un projet de la lutte contre le harcèlement à l'école en 2015/2016. En 2016, le comité de pilotage du Projet Educatif de Territoire a souhaité mettre en place une conférence débat sur le thème du "Poids de la violence des mots et des gestes". Problématiques comportementales rencontrées sur le temps scolaire et périscolaire. Insultes, gestes violents entre les enfants.

Besoin d'ouvrir l'école aux familles d'une autre manière, en améliorant la relation famille/école, en créant des espaces de dialogues, d'échanges.

Missions partagées entre les parents et les acteurs éducatifs participant à la vie de l'enfant.

Le comité de pilotage souhaite travailler sur les thématiques de parentalité avec l'appui d'un professionnel.

5. Articulation avec les dispositifs existants

Le projet éducatif de la politique enfance jeunesse de la commune de Mesquer est en lien avec le contrat enfance jeunesse signé avec la CAF jusqu'en 2020.

Les grands axes du projet éducatif définis en commission enfance jeunesse, tels que :

- l'accueil
- L'épanouissement
- La citoyenneté
- L'enfant acteur de la commune
- La politique tarifaire

font partie intégrante de la mise en œuvre du projet éducatif de territoire.

Avec la réforme des rythmes scolaires, le projet éducatif prend une nouvelle dimension au niveau des projets et des animations en lien avec de nouveaux partenaires.

E. EVALUATION

1. Les principaux enjeux de l'évaluation du PEDT

- ✓ Mettre l'enfant, le jeune au cœur du PEDT
- ✓ Concertation du comité de pilotage, suivi et développement des projets
- ✓ Participation de l'ensemble des acteurs à cette évaluation

Au niveau des connaissances :

- S'initier, acquérir, développer et diversifier les connaissances :
- En informatique, photographie, anglais, musique...
- Dans de nouvelles techniques

Au niveau des compétences :

- Etre capable de transférer les connaissances acquises dans un projet individuel ou collectif.

Au niveau des comportements :

- Permettre à l'enfant de se socialiser
- Apprendre la tolérance
- Respecter les autres et soi-même
- Aider l'enfant à être plus apaisé, plus détendu

2. Indicateurs retenus

- Investissement des enfants
- Retour des parents
- Amélioration des comportements
- Etat général physique et affectif des enfants (fatigue, maladies, irritabilité, violence physique et verbale...)
- Retour des enseignants sur les résultats scolaires
- Qualité des activités

Indicateurs quantitatifs (nombre d'inscrits, de participant, etc.) :

- Nombre d'inscrits aux accueils de loisirs et périscolaire
- Nombre d'inscrits par activité proposée
- Nombre d'animateurs mobilisés
- Nombre d'intervenants extérieurs mobilisés

Indicateurs qualitatifs :

- Meilleure maîtrise des enfants dans les différentes activités proposées
- Retour des animateurs et intervenants
- Retour des enseignants
- Retour des familles

3. Méthode retenue

- Evaluations et bilans réalisés par le comité de pilotage et les différents partenaires
- Le service enfance jeunesse évalue la satisfaction des enfants et des familles
- Questionnaire de satisfaction aux parents et aux enfants une fois par an

F. LIEN AVEC LES FAMILLES

Les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant de façon ponctuelle, occasionnelle ou à l'année. Soit directement sur le site enfance jeunesse de la commune, soit par courriel, soit par le biais de coupon disponible à l'accueil de loisirs périscolaire.

Il est demandé aux familles d'inscrire leur enfant au plus tard le jeudi précédent.

Le règlement intérieur des structures – voir Annexe 2

G. ACTIONS ET ACTIVITES

1. Nature des activités, des actions proposées

La nature des Activités/actions proposées dans le cadre du PEDT (indiquer, si cela est pertinent, le niveau : initiation, perfectionnement, approfondissement et la tranche d'âge concernée) :

(il faut être attentif à ne pas proposer un sur activisme mais à organiser les temps de la journée pour permettre à l'enfant une plus grande disponibilité : temps de restauration suffisant, organisation des temps et des espaces pour diminuer la fatigabilité et lui permettre divers modes de fonctionnement : seul, en petits ou grands groupes. Il faut veiller à proposer une offre diverse dans le respect des rythmes de l'enfant et à ne pas refaire l'école après l'école.)

					Accueil Déclaré DDSCS
--	--	--	--	--	-----------------------

Activités/actions prévisionnelles	Créneaux horaires envisagés	Lieux et locaux	Publics âges (ou classes)	Nom Structure Organisatrice (mairie, club, asso...)	N o n	O U I
Lectures, contes, histoires, activités autour du livre, du dessin, des BD...	Les mardis de 15h00 à 16h30	Bibliothèque	Des GS aux CM2	Bibliothèque municipale	X	
Actions de sensibilisations	Un à deux vendredis par période de 15h à 16h30	La caserne ou l'accueil de loisirs	Des GS aux CM2	Les Pompiers de Mesquer	X	X
Activités sur le « Bien vivre ensemble » Solidarité, environnement, jeux de société collaboratif, débats citoyens, prévention...	Le mardi ou vendredi de 15h00 à 16h30	ALSH, la Gambade, salles municipales	Des GS aux CM2	Mairie – Service Enfance Jeunesse		X
Activités « Graines d'Artistes » arts du cirque, éveil corporel et musical, danses et chants, photos, vidéos...	Le mardi ou vendredi de 15h00 à 16h30	ALSH, la Gambade, salles municipales	Des GS aux CM2	Mairie – Service Enfance Jeunesse		X
Activités sportives : de pleine nature, jeux sportifs, grands jeux, parcours, initiations divers sports...	Le mardi ou vendredi de 15h00 à 16h30	ALSH, la Gambade, salles municipales, complexe sportif de la Vigne	Des GS aux CM2	Mairie – Service Enfance Jeunesse		X
Espace Loisirs : détente, jeux libres, devoirs en autonomie, dessin, lecture...	Le mardi ou vendredi de 15h00 à 16h30	ALSH, la Gambade, salles municipales	Des GS aux CM2	Mairie – Service Enfance Jeunesse		X

2. Le temps et les déplacements

Organisation de la semaine scolaire

Des conventions sont-elles passées entre la municipalité et les organisateurs d'activités: OUI – NON

Les taux d'encadrement et la qualification des intervenants respectent la réglementation en vigueur :

OUI –NON**Les temps et déplacements** (cocher les cases concernées)

Matin			Midi			Soir juste après l'école			Soir plus tard			Mercredi			Samedi		
1	X	3	X	2	3	1	X	3	1	X	3	1	X	3	1	2	3
a	X	c	a	X	c	a	X	c	a	X	c	a	X	c	a	b	c

1 : garderie ou accueil non déclaré 2 : accueil déclaré DDCS 3 : activités associatives ou spécialisées
a : dans l'école b : proche, déplacement à pied c : transport nécessaire

Ecole ou groupe scolaire	Accueil du midi		Accueil du soir	
	Horaires de fin et reprise du temps scolaire	Horaires de l'accueil déclaré à la DDCS	Horaires de fin du temps scolaire	Horaires de l'accueil déclaré à la DDCS
Ecole Publique H.CADOU	De 12h.... A 13h30	De.....h.... à.....h.....	16h le lundi et le jeudi	De 16h à A 18h45
Ecole Publique H.CADOU	De 12h.... A 13h30	De.....h.... à.....h.....	15h le mardi et le vendredi	De15h A 18h45

Les TAP sont-ils inclus dans la déclaration Accueil Périscolaire à Jeunesse et Sports ? OUI

Un protocole de transfert des enfants et de transition entre les temps scolaire et périscolaire est rédigé : OUI -NON

Pour les élémentaires, les enfants inscrits aux TAP, sortent de classe à 15h pour rejoindre leurs animateurs respectifs qui les attendent dans la cour de l'école.

Les listes des présences enfants sont affichées dès le lundi dans la cour afin de rappeler à l'enfant s'il participe aux TAP et à quelle activité.

Pour la rentrée 2015, des listes par classe seront affichées dans chaque classe.

Pour les maternelles inscrits aux TAP, un animateur récupère les GS dans la classe de GS/CP et les conduit auprès d'une ATSEM présente avec les autres enfants de PS/ MS et GS dans la salle de motricité pour le regroupement.

La 2ème ATSEM reste avec les petits à la sieste.

Les enfants qui ne sont pas récupérés par leurs parents à 15h sont confiés aux animateurs en fonction des groupes d'âge.

APC : Les APC auront lieu le lundi et le jeudi de 16h15 à 17h00 (temps de pause de 16h00 à 16h15) sur 24 semaines.

3. Le périmètre du PEDT

- L'articulation éventuelle avec les activités extrascolaires est présentée : OUI – NON

- L'articulation avec les activités périscolaires proposées aux élèves du secondaire est présentée : OUI - NON

Si oui en indiquer les modalités : Voir Annexe projet pédagogique espace jeunes

H. ANNEXES